

La France de demain

Immigration et paix par le développement mutuel



• [Télécharger la fiche résumé « Afrique »](#)

Reçois tout homme avec un beau visage.

Traité Avoth (Pères)

L'immigration est devenue un sujet essentiel en vue de l'élection présidentielle. Il se réduit malheureusement à un débat sur qui est de trop et où. Ce débat me fait honte.

En se situant dans un monde de combats d'intérêts, les partis se rendent complices de ceux qui, à l'étage au dessus, divisent pour régner. Français ne se sentant plus « chez eux », beurs, feujis et blacks désignés et se désignant par leur apparence et non comme êtres humains, retraités livrés à l'insécurité et chibanis à une solitude misérable, roms errants et sans papiers, voilà ce qui fait le quotidien de notre pays, dans un monde en contraction éclatant en communautés de frustration et de désespoir.

Je me bats au contraire contre cette contraction, pour changer l'environnement et rétablir le principe républicain d'intégration, rendu possible par une économie en développement réel.

Dans une France sans angélisme hypocrite ni malthusianisme criminel, mais participant à un monde qui crée les emplois de l'avenir. Car c'est lorsque la situation de l'emploi, les salaires et les conditions de travail ne s'améliorent pas et qu'une partie des travailleurs français est condamnée à une situation d'« assignation à résidence sans emploi » que le problème de l'immigration se pose et que le communautarisme s'étend.

Dans la logique de mon projet, nous devons être capables à la fois d'assurer le développement des pays d'où nous viennent ces immigrés et de les intégrer le mieux possible chez nous, par le développement mutuel et le travail.

Accueil et co-développement devront ainsi définir, comme un tout cohérent, la mission universelle de la France. La vérité est que la nécessaire régulation de l'immigration ne peut être réellement mise en place que de deux façons : en assurant le développement des pays du Sud, pour y créer des emplois qualifiés, hors de la tutelle de la City, de Wall Street, du Fonds monétaire international et du consensus de Washington, et en créant avec chacun de ces pays de vraies formules de co-développement et de partenariat pour la formation et l'intégration économique et sociale.

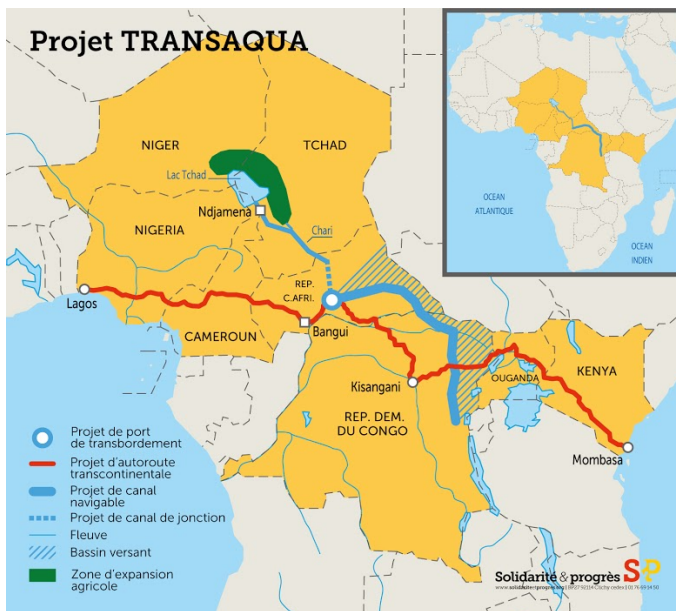
La solution est de considérer les êtres humains comme des êtres humains, et non des « variables d'ajustement » ou des kleenex à jeter après usage.

I. DÉVELOPPER L'AFRIQUE

Résoudre le « problème de l'immigration », c'est donc traiter d'abord celui de l'émigration. Cela implique de jeter la Françafrique à la rivière, avec ses malles, ses valises, ses cassettes et ses licornes, et de **fournir aux pays africains les moyens de leur indépendance et de leur développement réel.**

De manière à ce que le capital humain puisse y rester, d'une part en y promouvant l'équipement social et culturel, d'autre part en organisant dans chaque pays et à une échelle panafricaine un vecteur scientifique tractant leur économie vers le futur. C'est notre intérêt bien compris et le leur. **C'était le rêve d'un Cheikh Anta Diop et d'un Thomas Sankara,** il est temps de le réaliser.

Pour cela, il faut d'abord **sortir du système d'ajustements structurels** du FMI qui détruit la santé, l'éducation et les infrastructures, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des accords de partenariat avec l'Union européenne qui, **dans leur logique actuelle de démantèlement tarifaire, portent un coup fatal au développement des pays africains.**



Ensuite, **lancer de grands projets infrastructurels à une échelle panafricaine.** La revivification du lac Tchad, afin de créer un poumon de développement au cœur du continent, est une nécessité absolue, de même que la construction du canal de Jonglei au Soudan, la plantation d'une ceinture verte transversale dans le centre de l'Afrique et la remise en eau douce des chotts algériens et tunisiens.

En même temps, il faut construire des chemins de fer et des transports à grande vitesse, intérieur-intérieur et côte-côte. Il s'agit de **sortir du modèle quasi unique intérieur-côte, organisé pour le pillage des matières premières**

. L'on pourra ainsi réunifier les marchés entre régions intérieures, en mettant l'accent sur la consommation locale de cultures vivrières.

Pour ces grands projets, des financements à long terme et à faible taux d'intérêt seront nécessaires, l'idée étant que le développement engendré par les projets permette de rembourser les crédits, à l'image des « paiements différés » de ce que fut le Plan Marshall en Europe.

Aujourd'hui, l'occasion nous est offerte de **coopérer avec les banques de développement des BRICS, et en particulier avec la Chine.** Il est temps de se mettre à cette coopération pour le développement, en conjuguant nos moyens et non en se livrant à une compétition pour le pillage des matières premières. Ce sera difficile, mais il n'y a pas d'autre choix.

Cela suppose un changement de perspective absolu dans nos objectifs.

C'est pourquoi nous proposons de sortir de l'euro en France et de contribuer à moyen terme à **mettre en place des monnaies nationales associées à des banques de crédit public productif, dans les pays de la zone CFA,** en suivant l'exemple de ce qu'avait fait Modibo Keita au Mali en juin 1962.

Ainsi seront créées les conditions pour que la vie et la dignité des jeunes Africains soient enfin respectées. Sans qu'ils soient contraints de partir, sans risque de mourir par noyade ou sur les barbelés de Ceuta ou de Melilla, sans aboutir dans des camps de regroupement ou de travail européens ou dans des logements misérables où leurs enfants risquent d'être contaminés par le saturnisme ou tentés par les réseaux du trafic de drogue.

Ce développement de l'Afrique ne peut servir d'excuse pour refouler l'immigration hors de France, comme le fait le Front national. Prétendre réduire en cinq ans l'immigration légale de 200 000 à 10 000 entrées par an est ou bien une escroquerie irréalisable, ou bien suppose un ordre policier répressif dont personne ne peut vouloir.

Mon projet n'est pas un projet de repli, mais un ordre de rupture avec la mondialisation financière, sans effets de manche démagogiques.

II. PAIX ET DÉVELOPPEMENT AU MOYEN-ORIENT

Les émigrés politiques fuyant la guerre et le chaos du Moyen-Orient sont la part de la misère du monde auquel il est de notre devoir de faire face.

D'abord parce que nous avons été un élément dans les guerres de l'OTAN au Moyen-Orient qui ont créé la situation actuelle, ensuite parce que nous avons eu avec ces pays, notamment le Liban et la Syrie, une longue histoire commune.

Les initiatives suivantes doivent être prises par notre politique étrangère et notre politique nationale :

III. POUR UNE POLITIQUE RÉPUBLICAINE DE L'IMMIGRATION

A. Principes

Répetons-le, l'immigration ne peut être traitée comme une simple question relevant de « flux migratoires » ou de sécurité, mais comme un choix de stratégie. Il s'agit de savoir ce que nous voulons faire de notre société « avec eux », avec cet ensemble hétérogène et disparate de « prochains » qui ne peut être défini positivement que par rapport à notre avenir et au sien.

Trois vérités sont bonnes à dire :

la France, bien qu'ayant la démographie relativement la plus dynamique de tous les grands pays européens, **ne pourra pas se passer de l'immigration au cours de ce XXI^e siècle**, sauf à se mettre en quarantaine. Nous sommes aujourd'hui l'un des pays de l'OCDE qui accueille le moins de migrants par rapport à sa population totale ;

l'immigration, à condition d'être régulée et orientée par un effort d'intégration, **a toujours été un facteur de dynamisme social** ;

Notre politique d'immigration doit bien entendu dépendre de la capacité d'accueil et d'intégration de la France, non pas par rapport à la situation d'austérité et de dépression économique qui sévit actuellement en Europe, mais en fonction de la place que nous voulons qu'elle prenne dans le monde et compte tenu de notre engagement pour y parvenir. Répétons-le, **le défi de l'immigration sera relevé quand nous créerons des emplois dignes pour les Français et les immigrés.**

B. Rassembler les moyens

Par rapport à ce triple constat, nos moyens sont aujourd'hui dérisoires, dispersés et en diminution constante. Il faut donc les rassembler, les accroître et créer une structure unique qui les anime.

L'Etat doit donner un signe fort en créant **un grand ministère de la Coopération, du Co-développement et de l'Intégration**, pour réunir et intégrer les deux aspects d'une même politique : l'impératif de développement des pays d'émigration et celui d'une gestion juste et prospective de l'immigration. Cette administration ne devra pas être pléthorique mais inspiratrice et instigatrice, en intégrant dans ses réflexions et ses actions des représentants des diverses diasporas. Après d'elle, une **Agence de l'intégration** sera chargée de l'accueil et de l'intégration des arrivants.

Cette agence devra être un guichet unique faisant du « cousu main » dans le respect de la dignité de chacun. Elle devra partir au cas par cas d'un bilan réel des compétences et des carences, en fonction des disponibilités de l'emploi en France, secteur par secteur.

C. Applications en fonction des objectifs

L'immigration doit être progressivement organisée par métiers, dans le cadre d'un dialogue entre pays européens et pays méditerranéens et africains. Des objectifs indicatifs seront fixés lors d'un débat au Parlement.

Nous devons pouvoir **offrir aux primo-arrivants 600 heures d'apprentissage de la langue, comme en Allemagne, et une série de cours d'orientation et d'instruction civiques dignes de ce nom.** Le suivi devra être assuré par le développement systématique d'« écoles de parents ».

Concrètement, **le droit aux prestations familiales et au revenu de solidarité active (RSA) doit continuer,** dans les conditions actuelles, à **être ouvert aux ressortissants étrangers en séjour régulier sur le territoire français, sous conditions de ressources.** Il en est de même pour les **prestations dites non contributives,** celles pour lesquelles les bénéficiaires ne versent aucune contribution.

Il s'agit essentiellement de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), de l'allocation spécifique d'invalidité (ASI) et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), les étrangers étant soumis à des conditions de séjour.

C'est l'aide médicale d'Etat (AME), taillée sur mesure pour les étrangers en situation irrégulière, **qui fait débat.** Les principaux candidats de la droite entendent la supprimer ou la réduire, en invoquant son coût. **Il faut au contraire la maintenir. Pour une raison humanitaire d'abord.**

Il y a bien aujourd'hui des abus et des fraudes, mais le problème n'est pas l'aide, mais le fait que le nombre d'étrangers en situation irrégulière croisse d'année en année. Rétablir une situation économique dans leur pays d'origine est la solution à la source pour qu'ils ne viennent pas chez nous par désespoir.

Pour limiter le nombre de demandeurs de l'AME, **il serait plus efficace de contrôler l'immigration irrégulière en imposant un code-barres pour les entrées et sorties des bénéficiaires de visas touristiques.** En ce qui concerne les soins, il est de l'intérêt général de les fournir à toute personne présente sur le territoire national, car **faute de ces soins et d'un suivi, des réservoirs d'épidémie pourraient se créer au sein des exclus.** Rappelons que notre Constitution, qui reprend le préambule de celle de 1946, ouvre à tout individu, en particulier aux enfants, aux femmes et aux personnes âgées, le droit aux soins, à la formation, à la culture et à la protection sociale.

En raison de notre politique de rayonnement intellectuel et de développement mutuel, **nous devons augmenter le nombre de visas pour études ou formations. La possibilité d'allers-retours doit être offerte :** les étudiants, tout comme les migrants de travail, ne doivent pas craindre de perdre à tout moment le droit de revenir en France s'ils retournent provisoirement chez eux. **Le co-développement signifie d'abord de pouvoir circuler dans les deux sens.**

La condition des étrangers en situation irrégulière doit être humanisée. La rétention doit être la plus courte possible et les enfants, et donc les familles avec enfants, doivent en être exclues. **Réduire la durée maximale de détention à 20 jours (et non pas 45)** est possible, c'est le séjour effectif là où la procédure est correctement gérée.

Droit d’asile. Les abus devenus trop nombreux doivent être sanctionnés. La durée de l’instruction des dossiers doit être accélérée et limitée à six mois. Les demandeurs déboutés ne doivent pas rester sur le territoire national et ne disposer que d’au maximum deux mois pour le quitter. Leur hébergement ne doit plus se faire dans des hôtels pour un coût exorbitant, comme l’ont souligné divers rapports, mais dans des centres dignement aménagés avec scolarisation des enfants, dans l’attente d’une intégration ou d’une reconduite à la frontière en cas de rejet de leur dossier.

Roms. Ils vivent dans des conditions indignes et leur présence excède, irrite ou attriste ceux qui côtoient leur misère. **Il faut tout d’abord assurer que l’aide européenne aux familles vivant en Roumanie et en Bulgarie parvienne bien à ceux qui devraient en être les bénéficiaires.** Cette aide doit être contrôlée et administrée en commun avec ces pays. Il y aura alors moins de déplacements vers le reste de l’Europe. Chez nous, ensuite, **toute expulsion d’un terrain occupé doit correspondre au placement dans un lieu de vie digne** et non dans des hôtels ou de nouveaux « campements ».

Dans le contexte de cette politique d’ensemble, l’espace Schengen doit pouvoir continuer. Quitte à renforcer les possibilités de reprise des souverainetés nationales sur les frontières en cas de crise avérée, une situation que la logique de mon projet de développement mutuel a pour objet de rendre exceptionnelle.

Il ne faut plus laisser faire les déclinistes et les pessimistes, car la France a une mission universelle dans un monde en mutation, une mission universelle au-dedans comme au dehors d’elle-même.

D – Le suivi positif : un environnement redonnant sens à l’immigration

Coopération renforcée avec les pays soumis au premier flux de migrants : Italie, Espagne, Grèce et Malte. Il s’agit de mutualiser les responsabilités pour mettre en place des politiques de co-développement.

Emploi : seule une politique combinant formation et accompagnement dans l’emploi, mobilisant l’ensemble de l’administration, syndicats et entreprises, sous l’aiguillon de l’Etat, permettra de combattre le sur-chômage des immigrés tout comme celui des jeunes Français. Le grand service public de l’emploi que je préconise prendra l’initiative et orientera si possible les travailleurs vers les secteurs disponibles, qui seront à la fois dans notre intérêt et dans celui de leur pays d’origine.

Logement : il faut non seulement un véritable engagement des politiques publiques permettant de l’assurer, directement ou indirectement, à tous les Français comme à tous les immigrés résidents réguliers, mais aussi faire en sorte que les « quartiers d’immigration » deviennent progressivement « comme les autres ». Sans que l’adresse n’entraîne comme aujourd’hui une exclusion sociale et professionnelle pour celui qui l’habite.

Présence systématique et coordonnée du service public : des maisons du citoyen, équivalent, dans les banlieues, aux maisons des services publics en milieu rural, devront progressivement rassembler dans un même lieu les principaux services. Administrations, pôle emploi, médecine et inspection du travail, santé, allocations familiales, aide juridique offriront un service global, avec un soutien à l’enseignement du français pour les familles et des services d’interprétariat dans la phase de transition.

Les immigrés seront associés à la gestion de ces maisons, à travers des conseils de quartier élus par tous les résidents en situation régulière. Le **droit de vote des étrangers aux élections locales** (en situation régulière et après cinq ans de résidence) doit être le complément logique et justifié de cette

politique.

Désenclavement des quartiers : par des moyens de transport facilitant la circulation vers la ville et de banlieue à banlieue.

Formation et scolarité des jeunes : avec un effort conjoint allant de la création accélérée de places en crèches à un accès plus ouvert à l'enseignement supérieur, en passant par un effort de tutorat et de suivi dans le primaire, une réelle mise en place de l'apprentissage aujourd'hui délaissé et l'aide à la multiplication des écoles de la deuxième chance.

Aujourd'hui, dans certains quartiers, les enseignants font l'objet d'un rejet par les enseignés, autant et parfois davantage que celui subi par la police. Il faut recréer la chaîne du respect, qui est la condition d'une mixité d'origine géographique et sociale réussie.

Justice en faveur des vieux immigrés : leur traitement a été et demeure trop souvent inacceptable et même indécent, ce qui suscite le ressentiment de leurs enfants et petits-enfants, tout particulièrement les fils et petits-fils de harkis. **Il faut donner à ces chibanis l'accès à une santé de proximité**, en ouvrant des dispensaires au plus près de leur logement, dans des locaux accessibles et à des horaires adaptés, et assurer dans de bonnes conditions la liquidation de leur retraite, car souvent ils ne savent pas faire valoir leurs droits.

Justice en faveur de ceux qui se sont battus ou engagés pour la France : l'injustice faite aux tirailleurs n'a été que tardivement et partiellement rectifiée. Il faut y ajouter les engagés non combattants, avec bénéfice étendu aux veuves et ayants droit. Un effort particulier doit être fait en faveur des harkis et de leurs enfants. La troisième génération ne doit pas continuer à subir les injustices faites à leurs pères et grands-pères.

Sécurité : les préoccupations ou le rejet de nos concitoyens, en particulier nos anciens, vis-à-vis de l'immigration reposent sur une insécurité ressentie et subie. Il ne s'agit pas d'un fantasme mais d'une réalité. Cependant, elle n'est pas due aux immigrés en tant que tels mais à la croissance généralisée du chômage et de la misère, qui pousse à la délinquance. La délinquance ne se manifeste pas selon le passeport ou la couleur de peau.

C'est cette délinquance, minoritaire mais de plus en plus violente, qu'il faut prévenir par la politique d'ensemble pour laquelle je me bats et sanctionner par une police de proximité efficace. Les services de police devront non seulement être proches et intégrés, mais ouverts jour et nuit, y compris les weekends. Ils doivent être présents et fonctionner dans des conditions dignes qui les rendent respectables.

Ces services, avec l'aide des surveillants des écoles et des éducateurs qui connaissent bien le milieu où ils opéreront, pourront isoler les cas posant problème et qui « empoisonnent le milieu ». Dans ce contexte, il pourra être mis un terme aux incessants contrôles d'identité actuels.

Ne pas parler de cet environnement et surtout ne pas faire de propositions pour l'améliorer, comme le font les politiciens qui traitent de l'immigration comme s'il s'agissait d'une chose en soi, revient à tricher avec la réalité.

IV. Pour un dialogue culturel et religieux

La question de la culture et de la religion doit être posée.

Il s'agit simplement d'organiser un échange entre ce que la tradition de l'immigration porte de meilleur,

y compris dans les domaines littéraires et culinaires, et notre culture républicaine. La laïcité, si l'on considère comme Jaurès qu'elle doit être « la fin des réprouvés », ne sera pas un obstacle au dialogue mais son principe actif.

Cela exclut les intégrismes, à l'égard desquels il ne faut faire preuve d'aucune faiblesse, avec les moyens dont on dispose déjà (cf. ma section « *Combattre le terrorisme à sa racine* »).

Nos cultures doivent partager ce qu'elles portent de plus beau et de plus universel, renouant avec l'esprit de l'entente de Charlemagne avec Haroun el Rachid et de Rachi de Troyes avec Nicolas de Lyre. Tout effort de dialogue entre juifs, musulmans, chrétiens et non croyants doit être non seulement encouragé mais publiquement soutenu, car l'accord de dissonances est le fondement de la République.

L'islam en France doit être traité comme les autres cultes, ni plus ni moins.

La politique d'intégration, qui est à l'intérieur de notre pays une recherche de l'unité dans la diversité, a pour équivalent, dans l'ordre international, notre participation à un Nouveau Bretton Woods, à la Ceinture économique d'une Nouvelle Route de la soie et à un Pont terrestre mondial – une unité dans la diversité à l'échelle de nouveaux objectifs communs de l'humanité.

La diaspora africaine en France doit avoir sa part dans cette mobilisation de toutes nos énergies vers le futur. Car la France n'a jamais été un équilibre mais une certaine idée, une idée toujours portée par une dynamique qui constamment la dépasse et l'élève.

SUR LE THÈME « IMMIGRATION »

Alep en Syrie : derrière la propagande de masse

Pacte Union européenne-Turquie : moralement honteux, juridiquement illégal, concrètement

inapplicable

Déclaration de Jacques Cheminade, président de Solidarité et Progrès

Paris, le 24 mars 2016 – Tout être humain éprouvant de la compassion pour ses semblables et attaché au principe du droit

des gens ne peut qu'être révolté par l'accord conclu le 18 (...)
